

*Comités de  
concertation Bureaux  
d'enregistrement et  
Utilisateurs*

**Compte-rendu de la réunion plénière  
du 15 mars 2016**

**afnic**

## 1. Présents

**Bureaux d'enregistrement : 18** (sur 45 membres)

Argonautes	Nicolas Chagny
Claranet SAS	Sophie Pacavé
Connection SA	Jean-Benoît Richard
CSC Digital Brand Services	Patrick Hauss
Dataxy	Bernard Dulac
Dom Raider	Tristan Colombet
Epistrophe	Philippe Batreau
Ikoula	Alain Closson
Kifdom	Régis Gaillard
Namebay	Eric Lantonnet
Nominalia	Séverine Assadourian
Nordnet	Scott Jung (participation à distance)
One2Net	Pierre Geoffroy
Online	Jean-Claude Michot
Orange	Sophie Jean-Gilles
Ordipat	Sylvie Destenave / Jennifer Korn

**Utilisateurs, personnes physiques et morales : 6** (sur 34 membres)

Corporate entities	
.BZH	David Lesvenan – (participation à distance)
BNF	Annick Le Follic
ISOC France	Mathieu Camus
<b>Individuals</b>	
	Sébastien Bachollet
	Abdel M'Chalet

	David-Irving Tayer participation à distance)
--	--

## Afnic

Mathieu Weill, DG
Pierre Bonis, DGA
Matthieu Credou, Directeur marketing
Julien Naillet, Directeur communication
Loïc Damilaville, Etudes & Business Intelligence
Lucile Ravasse, Responsable marketing .fr
Régis Masse, Directeur technique
Emilie Turbat, Directrice commerciale
Mickaël Vigreux, responsable relations bureaux d'enregistrement

## 2. Ordre du jour de la réunion plénière

9h15 : Accueil

9h45 : Point d'actualité

9h45 : Réunion plénière et présentation des points de discussion de la journée :

- Sujet 1 : *Vision .fr* : quels atouts pour le .fr dans les années qui viennent ?
- Sujet 2 : Les propositions de l'Afnic pour développer la présence en ligne
- Sujet 3 : Mise en place d'un groupe de travail opérationnel des comités de concertation. Pourquoi ? Quels premiers sujets ?
- Sujet 4 : Projet de réforme des statuts

11h30 : Pause

11h45 : Comités de concertation séparés ( CCU / CCBE).

13h15 : *Repas commun*

14h00 : Restitution des positions des CC

15h00 : Présentation des points d'information et d'échange avec les membres :



- Information sur les élections
- Présentation de la prochaine release .fr /gtld
- Présentation sur le marché des noms de domaine

16h55 : Conclusion

## 3. Compte-rendu

### 3.1. Accueil et point d'actualité

Frédéric Guillemaut, Eric Lantonnet et Sébastien Bachollet souhaitent la bienvenue aux participants. Mathieu Weill propose un tour de table et annonce les sujets de discussion en comités de la matinée et les points d'information qui seront partagés après la restitution des travaux.

L'actualité de l'Afnic est tout d'abord marquée par l'insertion dans la racine du dernier des 14 Gtlds dont l'afnic à la charge en tant qu'opérateur technique de registre. Il s'agit du .TOTAL .

A ce jour, notre association opère donc 14 nouvelles extensions génériques, 5 extensions code pays ultramarines, et bien entendu le .fr

Concernant la Fondation Afnic pour la solidarité numérique, dont il est rappelé qu'elle a été mise en place en avril 2015 sous l'égide de la Fondation de France, nous rentrons dans le concret. Le premier appel à projets vient d'être officiellement lancé le 2 mars dernier, sur les thématiques suivantes :

- Le numérique pour renforcer la cohésion sociale
- La formation pour le développement d'un internet solidaire
- La transformation par le numérique des organisations et des lieux
- Le numérique au service des mutations sociétales
- Le numérique au cœur des transformations du secteur de la solidarité

Ces thématiques ne touchent jamais le cœur de métier de l'Afnic, et c'est un engagement fort de notre association. Mettre le .fr au service de la solidarité numérique.

Un groupe d'experts a été constitué pour évaluer la qualité des projets présentés, et nous espérons que la Fondation sera en mesure d'annoncer les premiers financements d'ici la fin du mois de juin.

Sur le l'ICANN et de la transition IANA, le groupe de travail « accountability » de l'ICANN, co-présidé par Mathieu Weill, a rendu ses conclusions lors de la récente réunion de Marrakech. Ayant fait l'objet d'une approbation par l'ensemble des parties prenantes concernées, ou du moins d'une absence d'opposition formelle à ses conclusions qui vont dans le sens d'un renforcement des contre-pouvoirs au sein et en dehors de l'ICANN, les propositions vont être transmises au gouvernement américain. L'avenir de la transition de la supervision de la racine du DNS, intimement lié à une réforme de l'ICANN, et donc désormais entre les mains du gouvernement des Etats-Unis. Des points de dissension demeurent, notamment autour

du rôle des gouvernements au sein d'une ICANN rénovée, mais ceux-ci ne doivent pas occulter les immenses progrès accomplis pour rendre l'ICANN plus responsable, plus transparente et plus démocratique. Il reste en effet des chantiers à mener à bien, comme celui, essentiel, de la diversité au sein de l'ICANN. Cependant, c'est un jalon important qui vient d'être franchi, et la responsabilité du gouvernement des Etats-Unis est désormais plus importante que jamais pour aller au bout d'un processus engagé il y a maintenant plus de 24 mois.

Enfin, toujours dans l'actualité internationale, mais plus proche, le Centr, organisme regroupant les registres CCTLDS européens, s'est réuni il y a une semaine. Pierre Bonis a été élu membre de son conseil d'administration.

Sébastien Bachollet, représentant les adhérents utilisateurs, tient à féliciter l'équipe de l'Afnic pour l'ensemble du travail accompli depuis ces derniers mois.

## 3.2. Points de discussion

### *3.2.1. Vision fr : quels atouts pour le .fr dans les années qui viennent ?*

Mathieu Crédou, directeur Marketing, présente les grandes orientations du projet « vision.fr »

Après avoir rappelé la progression fulgurante du nombre d'utilisateurs et de machines reliés à Internet sur les 20 dernières années, Mathieu Crédou indique comment l'Afnic se propose de situer le .fr au sein de cet internet mondial qui regroupe aujourd'hui près d'un milliard de sites internet.

Les atouts du .fr que nous voulons mettre en valeur et développer dans les prochaines années sont :

Simplicité – Innovation – Attractivité – Solidarité – Exemplarité.

**Par Simplicité**, nous entendons simplifier nos systèmes et nos processus, et travailler avec les créateurs de nouvelles offres de présence en ligne pour y faciliter l'intégration des noms de domaine, et plus particulièrement du .fr. Notre objectif est d'arriver à faire en sorte, avec nos partenaires bureaux d'enregistrement et les acteurs de la présence en ligne, qu'un internaute puisse créer un service en ligne ( site, email) incluant un nom de domaine en moins de 5 minutes et de trois clics.

**Par Innovation**, nous entendons faire du .fr une référence pour la présence en ligne des français. Pour cela, l'Afnic s'impliquera davantage au sein de l'écosystème de l'innovation, et construira une expertise autour de la présence en ligne afin de mieux comprendre et anticiper les besoins des internautes et des utilisateurs du numérique, par le biais d'études de marchés par exemple. Une grande enquête (présentée plus loin) basée sur un outil permettant une auto-évaluation de la maturité numérique, sera lancée en 2016.

**Par Attractivité**, nous entendons une tarification du .fr qui encourage le développement des usages numériques.

Cela peut prendre la forme d'une tarification qui permette d'investir davantage dans le développement des usages numérique, mais aussi de tester judicieusement et sur une durée limitée la gratuité sur des cibles que nous n'arrivons pas à convaincre aujourd'hui, pour leur faire découvrir les avantages des noms de domaine.

**Par Solidarité**, nous entendons poursuivre nos efforts de compétitivité du .fr afin de dédager des bénéficiaires permettant d'alimenter la Fondation Afnic pour la solidarité numérique. Cette dernière, dotée d'environ un million d'euros par an, illustrera concrètement l'apport du .fr à des projets de terrain utilisant le numérique pour réduire les inégalités et affirmer la solidarité.

**Par exemplarité**, nous entendons poursuivre notre politique d'excellence opérationnelle, qui s'est déjà traduite par l'obtention du label européen « EFQM recognized for excellence 4\*\*\* », ainsi que par la mise en place d'une stratégie développement durable et enfin, par une démarche de certification ISO 27001 de notre système de management de la sécurité du système d'information.

### *3.2.2. Les propositions de l'Afnic pour développer la présence en ligne*

Mathieu Crédou rappelle qu'en matière de présence en ligne, la France est en retard par rapport à ses voisins européens. 64% des entreprises françaises ont une présence en ligne, contre une moyenne de 74% pour l'ensemble de l'union européenne.

Au fond, les entreprises françaises se sont concentrées sur la numérisation de leurs processus internes, avec un certain succès, qui les place au-dessus de la moyenne européenne, mais elles ont négligé le développement d'un canal de distribution et d'identification majeur, l'Internet, sur lequel elles ne sont pas encore assez présentes.

L'instrument majeur que l'Afnic compte utiliser pour accélérer cette prise de conscience et favoriser le développement de la présence en ligne des TPE /PME en France s'inspire d'une initiative néo-zélandaise intitulée « digitaljourney », et qui consiste en un questionnaire rapide et simple sur l'utilisation du numérique en entreprise, permettant une auto-évaluation de son « indice de maturité numérique ». Cet indice permet de mesurer le degré de maturité de sa présence en ligne, d'identifier de nouvelles opportunités marketing sur le numérique et les réseaux sociaux, d'améliorer ses business plan et ses processus, et de mettre en place un plan d'action numérique, par le biais de conseils distillés en fonction des réponses au questionnaire.

En permettant à un maximum d'entreprises de répondre à ce questionnaire en ligne, par le biais de partenariats avec ses BE, des organisations académiques, et organisations professionnelles, l'Afnic entend être en mesure de produire des benchmark pertinents géographiquement et sectoriellement.

Position des utilisateurs (sur les deux premiers points de l'ordre du jour):

- ✓ Le développement du .fr doit rester une priorité pour l'Afnic. La BNF illustre cette idée par le fait que pour elle, comme pour de nombreux utilisateurs personnes morales, plus il y a de .fr, plus c'est simple de travailler. La BNF en profite d'ailleurs pour indiquer qu'elle serait heureuse d'accueillir les adhérents de l'Afnic pour un prochain comité de concertation, mais aussi de permettre à l'Afnic d'intervenir dans certaines sessions qu'elle organise à destination des entreprises.
- ✓ Sébastien Bachollet précise également que dans le cadre des partenariats qui vont être mis en place pour diffuser le questionnaire, il faudrait en profiter pour promouvoir également l'adhésion à l'association.
- ✓ Les utilisateurs alertent par ailleurs sur l'importance de bien travailler l'argumentaire pouvant motiver les utilisateurs pour qu'ils répondent à un tel questionnaire, qui peut leur paraître de prime abord assez éloigné de leurs préoccupations, surtout s'ils n'ont pas encore identifié la présence en ligne comme un enjeu pour eux.
- ✓ Les utilisateurs sont d'accord pour qu'on s'appuie d'avantage sur les fédérations professionnelles pour diffuser le questionnaire, mais rappellent également qu'il faudrait s'appuyer sur les membres de l'Afnic eux-mêmes.
- ✓ Les utilisateurs demandent à ce que le dispositif digitaljourney soit intégré dans celui, déjà bien connu et reconnu de reussir-en.fr

Position des bureaux d'enregistrement :

- ✓ Ils mettent en garde contre la notion de jugement qui peut être liée à un indice de maturité numérique. Attention donc à ne pas sembler donner des leçons aux entreprises qui répondent au questionnaire, car cela serait très contre-productif.
- ✓ Plus les recommandations seront « cousues main », plus le dispositif sera efficace
- ✓ Même avis que les utilisateurs pour l'intégration au sein de la campagne reussir-en.fr
- ✓ Sur la première présentation, et notamment la notion d'exemplarité, ils demandent si les efforts de l'Afnic pour obtenir la certification ISO27001 va se traduire par de nouvelles exigences opérationnelles vis-à-vis d'eux. [ la réponse est non, du moins pas dans le cadre de la certification elle-même, et pas à court terme]
- ✓ Sur l'attractivité, ils indiquent que d'expérience, la gratuité est toujours une fausse bonne idée, et que par ailleurs, pour faire du vrai « gratuit », il faut que les BE acceptent d'abandonner eux-aussi leur marge. Ils ne sont pas favorables non plus à une augmentation des tarifs du .fr

### *3.2.3. Mise en place d'un groupe de travail opérationnel des comités de concertation. Pourquoi ? Quels premiers sujets ?*

Pierre Bonis indique que par le passé, des groupes de travail thématiques ont existé, qui permettaient d'aborder des sujets juridiques ou techniques.

Alors que de nombreuses demandes sont faites au sein des comités de concertation pour associer d'avantage et plus en amont les adhérents aux décisions opérationnelles de l'Afnic quand ces dernières ont un impact important pour eux, il est donc proposer de relancer la dynamique des groupes de travail.

Afin de sortir d'une logique de silos, et surtout de permettre à chacun de s'investir au cas pas cas sur le sujet qui lui tient à cœur, il est donc proposé de mettre en place un groupe de travail opérationnel (GTO) transversal.

Les modalités de fonctionnement d'un tel groupe seraient simples :

- ✓ *Constitution du groupe sur la base du volontariat, avec appel à candidatures sur les listes adhérents*
- ✓ *15 jours pour se porter volontaire*
- ✓ *Si au moins 5 adhérents volontaires, désignation d'un référent Afnic et mise en place d'un calendrier de discussion en ligne et de confcall permettant de faire retour, au plus tard, au CC suivant.*

Les thématiques, issues des retours de l'enquête de satisfaction ainsi que des échanges que les équipes de l'Afnic ont pu avoir avec les bureaux d'enregistrement et les utilisateurs les derniers mois, pourraient être :

- ✓ Facturation trade et transfert
- ✓ Alignement des dates d'expiration des noms de domaine d'un même portefeuille
- ✓ Clarification des conditions dans lesquelles les activités de snapping peuvent être acceptables

Position des utilisateurs :

- ✓ Accord sur ce principe, qui de plus pourrait représenter une alternative intéressante à l'approche en silo encore trop prégnante au sein des comités de concertation (comités de concertation séparés entre utilisateurs et BE)

Position des bureaux d'enregistrement :

- ✓ Accord également sur ce principe
- ✓ Concernant les thématiques, ils demandent que le thème de l'harmonisation de l'ancien et du nouvel extranet et des outils mis à la disposition des BE sur ces plateformes soit abordé. Ils indiquent également leur volonté d'avoir une thématique « snapping – backorder »

### *3.2.4. Projet de réforme des statuts*

Mathieu Weill présente le projet de réforme des statuts, discuté lors du dernier conseil d'administration mais non encore finalisé.

La principale vertu de cette réforme sera d'avoir une association plus solide et plus attractive à la fois, grâce à des modifications clarifiant les rôles de chacun, et assurant une plus grande continuité des travaux du conseil d'administration.



- ✓ L'Association est pérenne cela doit se voir dans l'article 3 « durée »
  
- ✓ Les rôles et responsabilités du Ca, du Président et du DG seront clarifiés :
  - ✓ *La CA voit réaffirmé son rôle quant à l'acceptation des adhésions à l'association (liberté contractuelle de l'association) article 6 « adhésion »*
  - ✓ *La ligne de responsabilité CA → Président → DG est clarifiée : articles 12 – 13 – 15*
  - ✓ *La continuité de l'action du CA est renforcée en procédant à des renouvellements partiel des membres élus tous les 2 ans (art. 11)*

Sur ce point en particulier, Mathieu Weill attire l'attention des adhérents sur le fait qu'une modification de la durée du mandat des membres élus du conseil d'administration, de 3 à 4 ans, pour permettre un renouvellement par moitié de ces membres, impliquera une mesure transitoire.

Lors des prochaines élections, si la réforme des statuts est préalablement adoptée, les représentants les mieux élus des collèges BE et utilisateurs auraient un mandat de 4 ans, les moins bien élus un mandat de 2 ans, et ce afin d'enclencher le principe de renouvellement par moitié de ces deux collèges du CA.

Enfin, une discussion avait été engagée lors de notre dernière assemblée générale, qui n'a pas encore abouti, concernant la réorganisation des collèges eux-mêmes, notamment autour d'une idée Offre / demande, plutôt que BE / utilisateurs, afin de clarifier les conditions et les collèges que pourraient rejoindre des registres internet ou encore des acteurs privés du numérique, actuellement tous dans le collège « utilisateurs ». Mathieu Weill souhaite que les adhérents puissent indiquer s'ils pensent que cette partie de la réforme serait souhaitable à mettre en œuvre dès juin prochain.

Position des utilisateurs :

- ✓ Les utilisateurs souscrivent globalement à l'esprit de cette réforme des statuts, qu'ils appellent de leurs vœux depuis longtemps.
- ✓ Sébastien Bachollet précise que la possibilité d'une réforme plus ambitieuse (avec modification des équilibres au sein du CA par exemple) a été amplement discutée au sein du CA, et qu'elle ne faisait pas consensus. En l'état, cette proposition de réforme va dans le bon sens, et renforce la résilience de l'association.
- ✓ Concernant la modification des collèges, si les utilisateurs considèrent que cette réforme est trop profonde pour être pleinement aboutie d'ici juin, ils insistent néanmoins sur le fait qu'un décloisonnement des discussions au sein de l'association est nécessaire. La mise en œuvre du groupe de travail opérationnel, et l'organisation des discussions des prochains CC autour des thématiques qu'il aborde, semblent être une bonne piste pour ce décloisonnement.

Position des bureaux d'enregistrement :

- ✓ Accord également sur les grandes lignes de la modification des statuts
- ✓ La modification des collèges nécessite quant à elle une réflexion encore plus poussée, et ne semble pas pouvoir être prête pour le mois de juin.

### 3.3. Points d'information

#### 3.3.1. Elections

Mathieu Weill informe les participants que des élections auront lieu lors de la prochaine assemblée générale de l'Afnic, qui se tiendra le 12 juin à Paris.

Ces élections concerneront les deux membres élus représentant les bureaux d'enregistrement, dont un seul Eric Lantonnnet, peut se représenter, Frédéric Guillemaut ayant accompli deux mandats.

Elles concerneront également les deux membres élus représentant des utilisateurs, David- Irving tayer et Sébastien Bachollet, qui peuvent l'un et l'autre se représenter.

Enfin, elles concerneront le membre élu représentant des correspondants internationaux, qui peut également se représenter.

Le conseil d'administration du 4 février a mis en place un comité des nominations, qui examinera les candidatures et rendra compte devant l'assemblée générale d'éventuels conflits d'intérêts des candidats, avant le passage au vote.

Ce comité est constitué de :

- ✓ Georges FISCHER (Président, ancien administrateur)
- ✓ Frédéric GUILLEMAUT (représentant les membres élus)
- ✓ Geoffroy HERMANN (représentant les membres fondateurs)

Le calendrier des élections est le suivant :

- ✓ 17 mars : ouverture de la campagne (appel à candidatures)
- ✓ 17 mars → 19 mai : déclaration de candidature : envoi par les candidats au comité de leur profession de foi et de leur déclaration d'intérêts (+ si besoin un mandat du représentant légal pour représenter l'organisation au CA de l'Afnic), examen des candidatures par le comité (organisation de conf call si besoin)
- ✓ 19 mai : clôture des candidatures
- ✓ 20 mai : envoi de la convocation électronique à l'AGO
- ✓ Entre le 20 et le 27 mai : publication des candidatures déclarées recevables par le comité de validation des candidatures.
- ✓ 10 juin : AGO, élection des 5 représentants élus au conseil d'administration de l'Afnic

Mathieu Weill insiste sur la nécessité d'une implication des adhérents au sein du conseil d'administration, permettant d'assurer une diversité des compétences, et une bonne représentativité des membres. Afin de susciter les candidatures, une newsletter spécial élections sera envoyée à l'ensemble des adhérents, en plus des informations officielles d'ouverture de la période de candidature.

Mathieu weill saisit cette occasion pour remercier, au nom de toute l'équipe de l'Afnic et des adhérents, l'ensemble des administrateurs sortants, pour leur travail, leur implication, et l'apport inestimable qui a été le leur pour l'Afnic.

Les discussions au sein du conseil d'administration sont toujours riches et instructives, le leadership des administrateurs, notamment à travers les comités du conseil d'administration, est réel, et nécessaire pour que l'équipe dirigeante de l'Afnic puisse donner le meilleur d'elle-même.

L'ensemble des participants à ces comités de concertations a tenu à rendre hommage à la grande qualité du travail accompli particulièrement par Frédéric Guillemaut, du bureau d'enregistrement Safebrands, arrivé à la fin de son second mandat.

Sa présence au sein des instances de concertation de l'Afnic, même après son départ du conseil d'administration est souhaitée par chacun.

### *3.3.2. Présentation de la prochaine release .fr /gtld*

Regis Massé, directeur technique, présente le calendrier et le contenu de la prochaine release majeure de l'Afnic sur le .fr et les gTLDs.

- ✓ Déploiement en Sandbox : **14/03/2016**
- ✓ Mise en production : **11/04/2016**

Pour le .fr, cette release permet que les contacts qualifiés puissent faire l'objet d'opérations de mise à jour, de même que les noms de domaine liés à ces contacts titulaires.

Pour les GTLDs, cette release touche principalement aux premiums .paris (modification du texte du domain:check via EPP lorsque le NDD premium n'est pas enregistré)

Pour l'ensemble des extensions : actions de maintenance corrective.

- ✓ Après la release du 11/04, la prochaine release .fr//gTLDs aura lieu au mois de juin (deuxième quinzaine) :

Pour le .fr, il s'agit d'une release peu impactante, contenant quelques éléments de maintenance corrective et évolutive

Pour les gTLDs, cette release verra l'implémentation du RDAP (pour rappel, l'Icann impose la mise en place du RDAP pour Août 2016)

### *3.3.3. Présentation sur le marché des noms de domaine*

Comme de coutume, Loic Damilaville vient faire une présentation relative à l'état du marché des noms de domaines. Cette présentation très appréciée des participants, ne fait pas l'objet d'un compte-rendu. Elle est réservée aux personnes présentes ou participants à distance aux comités de concertation.

Les comités de concertation se terminent à 16h30.

*La prochaine réunion des comités de concertation est prévue le jeudi 13 octobre 2016 à 9h00.*